

**Fédération
des Finances**

13
**la
cgt**

L'aile

ou

la cuisse ?

De la qualité des repas et des responsabilités de nos administrations

Le restaurant du Prado commence à vieillir.....mais plutôt mal.

Il semblerait que pour les administrations des Finances... la préservation du patrimoine s'arrête là où doit commencer l'investissement... surtout si la préservation du patrimoine en question concerne l'action sociale du ministère...

Avec des budgets toujours en régression, l'Etat tente de se désengager de tout le volet social, pourtant bien maigre, que les agents ont su arracher, par leur lutte.

Ainsi notre « cantine » n'échappe pas à cette « logique budgétaire » et une partie importante du matériel mis à la disposition du prestataire de service est désormais vétuste ou carrément hors service : il s'agit des fours, des fontaines à eau, de la machine à laver... Il s'agit aussi de la quasi décrépitude des peintures des vestiaires, des murs de la réserve, mais également de l'état général de la salle de restauration, de son carrelage, du jardin commun et de son fameux... escalier. (l'avez- vous toujours bien descendu ??)

Le petit matériel (assiettes, couverts, verres) est quant à lui changé annuellement.

Contre l'avis de la CGT, le restaurant du Prado servait de cuisine centrale, (choix de modernité ?).

Il faut savoir que le matériel de ce restaurant prévu initialement pour servir 700 repas /jour, a dû, pendant 3 ans en confectionner 1200/jours pour assurer la restauration dans les autres cantines du ministère sur Marseille. Evidemment, cela a accéléré l'usure du matériel...

Durant cette période, l'utilisation intensive du matériel de cuisine implanté sur le HdF Prado, a permis de changer celui existant des cuisines satellites de la DGI, ces

dernières étant dotées uniquement de « réchauffeurs de plats ».

Par la suite, les cuisines de la DGI (Hors HDF Prado) ont de nouveau été ré- équipées : le mode de la préparation sur place revenant au goût du jour...

Malgré ce, à aucun moment, l'administration n'a prévu de pourvoir au remplacement du matériel du Prado.

Il a fallu attendre mai 2007 pour que des responsables nationaux viennent constater les besoins sur place...

Comment dans ces conditions pouvoir assurer des repas de qualité ?

La société attributaire du marché public de restauration doit remplir ses engagements contractuels : produire une cuisine de qualité.

Nous devons exiger de nos administrations qu'elles aussi, respectent leur engagement de mettre les moyens nécessaires (tant humain que matériel) à disposition de la dite société.

Systématiquement, les agents contractuels de droit public qui travaillent à la cantine ne sont plus remplacés au fur et à mesure de leur départ.

L'administration alloue en remplacement une somme forfaitaire à la société de restauration pour recruter du personnel.

Sachant que la même politique budgétaire prévaut autant pour la cantine que pour nos services..., toutes

les absences de personnel ne sont pas compensées.

Pourtant la charge de travail ne baisse pas.

Le non remplacement des contractuels de droit public (DGI, DGCP, ou DGCCRF...) par les administrations conduit la société attributaire à embaucher et rémunérer plus de personnel.

- Le coût se répercute sur les charges fixes de la société.
- L'association gestionnaire du restaurant (AGRAP) exige un maintien du prix/plateau.

C'est donc sur la moindre qualité-diversité du contenu de l'assiette que la société compense ce surcoût...

Nous exigeons de nos directions (DGI ;DGCP ;DGCCRF) qu'elles renvoient à la hausse leur participation au montant quotidien du fonctionnement du restaurant.

Nous refusons la fausse alternative entre augmentation du prix pour le rationnaire ou baisse de la qualité de la prestation.

Nous exigeons que les administrations remplacent tout agent contractuel de droit public ayant cessé ses fonctions au restaurant de l'Hôtel des Finances.

Vos syndicats

**CGT Impôt Marseille
CGT Trésor 13
CGT DDCCRF 13**